

Réponse NW – Avril 2023

Concertation publique sur la forme que prendrait un soutien public au développement des stations de transfert par pompage STEP

Introduction

Créé en 2007, NW Groupe est un acteur indépendant et reconnu de la transition énergétique, assurant depuis plus de 15 ans, en France métropolitaine et outre-mer, le développement et l'exploitation de sites de production renouvelable.

Depuis 2018, NW est devenu un acteur majeur dans le stockage d'électricité par batteries et la recharge ultra-rapide pour véhicules électriques, pour devenir aujourd'hui un leader en France, sur un marché en très forte croissance. Lauréat de la French Tech 120 en 2022, NW devient aussi la première licorne française de la transition énergétique.

NW dispose à date de 340 MW de batteries en exploitation en France et projette de développer plus d'1 GW de batteries sur le territoire à horizon 2026.

La DGEC a lancé le 3 mars 2023 une consultation sur la forme que prendrait un soutien public au développement des stations de transfert par pompage STEP. Il est précisé dans la consultation que les parties intéressées sont entre autre les développeurs de projets stockage ou les agrégateurs. NW réponse donc à cette consultation à ce double titre.

Question 1

Dans quelle mesure un soutien public vous paraît indispensable pour le développement de STEP ?

Réponse NW

Comme explicité dans la consultation, les STEP sont confrontées à une incertitude sur les évolutions de leur rémunération sur le marché. En effet, les plans d'affaires des STEP nécessitent de réaliser des projections à la fois sur les prix de l'électricité en pointe et en base.

NW tient à mettre en avant que la problématique est strictement identique pour construire des plans d'affaire pour des batteries. S'il est décidé de mettre en place un soutien public pour le développement de flexibilité, ce soutien public doit être neutre technologiquement et en aucun cas favoriser des STEP par rapport à d'autres ouvrages de stockage comme les batteries.

Question 2

Quelle forme de soutien vous semble la plus adaptée pour le développement de STEP ? Pourquoi ?

Réponse NW

Tout d'abord, comme précisé précédemment, si un soutien est mis en place pour le stockage d'électricité, il doit être neutre technologiquement.

Ensuite, il est primordial de privilégier des soutiens au service plutôt qu'à l'investissement (type mécanisme « Première possibilité : un complément de rémunération » tel que présenté dans la concertation). En effet, en cas de mise en place d'un soutien à l'investissement, les développeurs qui auraient pris le risque de développer des projets sans soutien seraient largement pénalisés par rapport

aux installations soutenues à l'investissement, ces dernières déformant les prix de marché (avec un prix marginal restant pour amortir leurs installations plus faible).

Question 3

Questions sur le mécanisme de complément de rémunération

Réponse NW

Ce mécanisme doit être adapté à une valorisation de la flexibilité multi-marché (day-ahead, intraday, mécanisme d'ajustement). Un complément sur le marché spot ne pousse pas les agrégateurs à maximiser le potentiel de flexibilité de l'installation. La formule proposée est donc trop restrictive.

Question 4

Questions sur le mécanisme d'aide à l'investissement

Réponse NW

Comme précisé, un mécanisme de soutien par une aide à l'investissement ne doit pas être choisi pour soutenir des installations de stockage.

Question 5

Questions sur le mécanisme d'aide à l'investissement combinée à une aide au fonctionnement

Réponse NW

Comme précisé, un mécanisme de soutien par une aide à l'investissement ne doit pas être choisi pour soutenir des installations de stockage.

Question 6

Quel mécanisme jugeriez-vous le plus pertinent pour prévenir les éventuelles sur-rentabilités

Réponse NW

Des éventuelles sur-rentabilités peuvent être évitées par un mécanisme de soutien au service, réévalué tous les ans par un dispositif d'appel d'offres pluriannuelles (type appel d'offres effacement). L'engagement de charges de service public resterait ainsi limité et contrôlable.

Question 7

Quelles pourraient être les formes de participation des collectivités territoriales à l'investissement dans les projets de STEP ?

Réponse NW

Question spécifique aux STEP

Question 8

Pour les développeurs, seriez-vous intéressés par le lancement de procédures de nouvelles concessions de type STEP ?

Réponse NW

Question spécifique aux STEP

Question 9

Si la future PPE mettait en évidence un potentiel de développement pour les petites installations, quel dispositif de soutien vous semblerait le plus adapté pour être étendu à d'éventuelles STEP de faible puissance ?

Réponse NW

La future PPE doit définir les besoins de stockage en restant neutre technologiquement. Les appel d'offres sur le mécanisme de service permettront de faire émerger les technologies les plus compétitives.